

Allocution de Monsieur François Bayrou, candidat à l'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai 2007, devant le Comité national olympique et sportif français, en son siège, le jeudi 15 février de l'an 2007.

*Seul le prononcé transcrit ici fait foi,*

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux d'être là et de vous rencontrer. Vous qui êtes au fond ici les représentants des quinze millions de salariés, des trente millions de pratiquants, des deux millions de bénévoles, des 175.000 associations sportives, et d'un secteur qui, même économiquement, joue un rôle important, puisque, comme vous le savez mieux que moi, on considère que les recettes apportées par le sport sont une part très importante du produit intérieur brut de la Nation. Vous avez le sentiment, et sans doute avez-vous raison, c'est un sentiment que l'on partagera, que le sport n'a pas tout à fait la reconnaissance qu'il mérite dans le paysage français. Je veux dire dans le paysage institutionnel, dans le paysage de la société française. Parce que dans la vie des familles, dans les conversations, dans le centre de préoccupations, au nombre d'heures que les Français consacrent au sport, là, au contraire, le sport est un des événements les plus importants, en tous cas l'un des secteurs les plus importants, un des centres d'intérêt les plus importants de la Nation.

Je voudrai aborder très rapidement les questions que vous avez posées. D'abord dire un mot de la gouvernance. Vous avez des inquiétudes sur le ministère des Sports. Je pense que c'est important d'avoir au sein du gouvernement une autorité gouvernementale qui soit chargée du sport. Je pense qu'il est important que cette autorité gouvernementale soit reconnue, autonome, et surtout qu'elle rencontre en face d'elle un mouvement sportif organisé. Je veux insister sur ce point parce que, pour moi - j'ai déjà eu l'occasion de le dire devant d'autres associations récemment - pour moi, le temps où l'on regardait le gouvernement, l'Etat comme seuls face à la société, aux citoyens sans organisation, est révolu. J'ai la certitude depuis longtemps qu'il faut désormais que l'Etat trouve des partenaires dans la société civile. Il est indispensable que l'Etat rencontre en face de lui une société civile organisée. Que cette société civile soit capable, au fond, c'est ce que vous avez souhaité, Monsieur le Président, de promouvoir elle-même sa propre gouvernance. Que cette société civile soit reconnue dans sa capacité d'organisation et dans la force qui est la sienne lorsque cette organisation est assumée à partir de la base. Pour moi, cette reconnaissance des corps intermédiaires - comme l'on dit - face à l'Etat, dans l'organisation de la société française, c'est-à-dire étant capable d'assumer avec l'Etat une négociation. Je ne crois pas me tromper en disant que, pour l'instant, ce dialogue, même s'il est chaleureux et amical, est insuffisant. Il faut qu'il devienne institutionnalisé. Il faut que, chaque fois que l'Etat prépare une décision, qu'il nourrit une réflexion, qu'il regarde à long terme une orientation, cette orientation, cette décision, soit soumise à la réflexion partagée avec des partenaires de l'Etat. Que l'Etat cesse de se considérer comme une place-forte. Qu'il cesse de se considérer comme le seul porteur de la légitimité. C'est d'autant plus vrai dans un domaine, le vôtre, où évidemment l'organisation à partir de la base est naturelle. Où le nombre incroyable d'associations, le nombre impressionnant de bénévoles donne à ce corps social un enracinement, une légitimité que beaucoup d'autres n'ont pas. Donc je soutiens l'idée d'une organisation d'une gouvernance autonome, forte, reconnue, respectée, du monde du sport face à l'Etat. C'était la première réflexion que je voulais faire.

La deuxième réflexion que je voulais faire, c'était l'importance du sport dans une société comme la nôtre. La reconnaissance du sport comme un fait de société qui mérite d'être soutenu et aidé. Premièrement, parce que chacun le sait ici, le sport joue un rôle irremplaçable, un rôle clef lorsqu'il s'agit d'ajouter, de ramener ou de rapporter le lien social dans un monde où hélas ! ce lien social est en train de céder, dans les quartiers, dans les cours d'école, aux endroits les plus fragiles de la société française. Précisément là où l'Etat est absent. Et plus particulièrement les associations sportives sont la main qui se tend et le moyen de retisser le lien spécialement à l'intention ou à l'endroit des jeunes. Ceci est une chose très importante. On l'a encore vérifié au moment des émeutes de 2005, au moment de cette espèce d'explosion larvée qu'on a connue dans la société française. Chacun sait ici combien les clubs organisés ou moins organisés de basket par exemple, jouent un rôle important dans la manière

dont on peut atteindre des jeunes qu'autrement on n'atteindrait, on ne toucherait jamais. Premier rôle, ce n'était pas exclusif, c'était simplement pour adresser un petit signe à ceux qui sont au premier rang et que j'admire depuis longtemps. Et donc le sport comme ce qui permet de retisser du lien a cette importance. Et puis, il y a une importance du sport qui est sans doute sous-estimée aujourd'hui, c'est le sport qui permet des actions de prévention en matière de santé. Tout le monde s'est rendu compte ces temps-ci, a mesuré ces temps-ci, quelles étaient les nasses qui, sur la société française, pesaient après qu'elles ont pesé longtemps sur la société américaine, que la sédentarisation, le fait que l'activité disparaissait, tout cela en effet, posait désormais des problèmes de santé publique. Je pense en particulier évidemment à l'obésité. Mais ce n'est pas la seule raison. Il y a aussi la prévention des maladies cardio-vasculaires, enfin tout ce qui est du domaine de la santé d'une personne active, meilleure que celle d'une personne en inactivité. Particulièrement, un jeune actif est en meilleure santé qu'un jeune inactif pour le présent et pour le futur. Tout ce qui touche donc à la pratique raisonnée - on dit souvent une heure par jour d'une activité physique en lien avec une alimentation équilibrée - joue un rôle très important pour l'équilibre de la société dans laquelle nous vivons. Voilà au moins deux éléments et il y en a évidemment d'autres. Dans tout ce qui touche à la reconnaissance des règles, tout cela donne au sport un rôle-clé dans l'évolution de la société française. Ce rôle-clé doit être reconnu. C'est pourquoi je trouve que votre reconnaissance d'utilité sociale est une bonne proposition, et qui a le mérite d'être soutenue. J'ai lu votre discours au moment des vœux, Monsieur le Président, et naturellement, il faudra donner à cette reconnaissance un contenu précis. Mais on voit bien le mouvement.

C'est d'ailleurs un mouvement qui est du même ordre que ce que je soutenais à l'instant lorsqu'il s'agissait de dire que, désormais, en France, l'Etat doit trouver en face de lui une société organisée. De la même manière que l'Etat doit trouver en face de lui une société civile organisée, il est bon que l'Etat pense, sur un certain nombre des missions d'utilité sociale ou d'utilité civique qu'il croyait jusqu'à maintenant être le seul à remplir, à les déléguer, à les transmettre, à les confier à des structures plus autonomes comme par exemple celles du monde associatif. Reconnaissance d'utilité sociale et reconnaissance au travers de cela du sport comme un fait de société très important. Reconnaissant ainsi les bienfaits physiques et sociaux qu'il apporte.

Puisque j'en suis à ce rôle du sport dans la société, je voudrais dire un mot du handisport. Du sport en direction des handicapés. J'ai souvent parlé de ce sujet avec Béatrice Hess. Il y a dans l'engagement sportif des handicapés un moyen, probablement le plus efficace, probablement le plus heureux de faire que chacun, lorsqu'il est atteint par un handicap, puisse mesurer que sa place dans la société, sa légitimité, sa reconnaissance dans la société n'a pas changé, au contraire. Et donc l'idée que chaque fédération doit être incitée à s'ouvrir sur le handicap dans le sport pour tous, c'est quelque chose qui me paraît tout à fait essentiel et qui donne lieu à de remarquables parcours de vie personnels et de réussite personnelle.

Je voudrais dire un mot du sport de haut niveau. Naturellement, vous êtes tous bien plus compétents que moi sur ce sujet, il y a ici des visages célèbres. Chacun d'entre vous a réfléchi évidemment à cette affaire. Moi, je suis frappé par le problème de la reconversion. Ces reconversions-là, certaines sont tout à fait éminentes, tout à fait illustres. Elles comportent pour un grand nombre d'entre elles ou en tout cas pour certains d'entre elles des destins ministériels. J'espère qu'il y a beaucoup de futurs ministres des sports dans cette salle. Mais il y a bien des jeunes qui ne deviendront pas ministre des sports. Il y a bien des jeunes qui connaissent de l'intérieur cette aventure que beaucoup d'entre vous avez vécue heureusement. Vous êtes un jeune de vingt ans, votre carrière dure en moyenne six ans, six ans et demi. Vous venez la plupart du temps de milieux modestes et c'est heureux. Et puis vous connaissez la première ivresse de la notoriété et ça n'est pas facile à gérer. Et puis vous connaissez une deuxième ivresse, quand vous réussissez très bien, celle de l'argent. L'argent qui vient de manière très importante et qui est un argent facile. Vous allez avoir beaucoup d'argent entre les mains. Et un jour, il faut savoir que tout cela s'arrête et que c'est très difficile à vivre parce que vous avez à la fois la déprime de celui qui a été célèbre et qui découvre, tout d'un coup, qu'il ne l'est plus et qu'il n'est qu'un visage anonyme alors qu'il était un visage glorifié. Et le changement de conditions de vie matérielle. C'est pourquoi je

suis favorable à l'idée d'un plan d'épargne-reconversion. Que des conditions fiscales très avantageuses soient faites à ceux qui choisiront de préparer leur avenir au travers de ce plan d'épargne-reconversion. Que l'on ait ainsi le moyen et la faculté de les aider à préparer leur avenir et de faire qu'ils ne soient pas démunis et dépourvus le jour où tout cela, cet épisode de gloire et de succès, s'arrêtera. Je voulais dire qu'il y a des exemples de cet ordre. La situation faite à un certain nombre de catégories en France, notamment l'on dit que c'est le statut des danseurs de l'Opéra qui permet de trouver un chemin vers ce plan d'épargne-reconversion. Il faut donc que les sportifs de haut niveau se voient offrir un accès à ces avantages fiscaux.

Il y a une réflexion à conduire à l'intention des clubs-formateurs. Je n'ai pas exactement la clef de cela, mais, depuis l'arrêt Bosman et depuis la reconnaissance de la libre circulation, tout le monde voit bien qu'il y a d'une certaine manière un hiatus entre les clubs-formateurs et la carrière de ceux qu'ils ont formés. Il me semble qu'il faudrait réfléchir dans le cadre européen à la manière dont un jeune homme, une jeune femme qui a été formée dans un club, qui a demandé un grand investissement pour ce club-là, devraient conserver un lien, un coup de main avec le club qui l'a formé. Il y a souvent des frustrations. On lit ici ou là que de très grands clubs sportifs veulent désormais se débarrasser de leur mission de formation, qu'ils ont l'impression que ce sont beaucoup d'efforts pour des résultats trop faibles à leurs yeux. Je pense qu'ils se trompent et qu'il y aurait grand intérêt à pousser le monde, l'univers de ces clubs de très haut niveau, au contraire, à conserver, améliorer, investir dans le centre de formation dont ils ont la charge.

Dans la troisième partie, je voudrai traiter, cela ne vous étonnera pas, du sport dans le domaine éducatif. De ce que le sport doit apporter à l'éducation et particulièrement à l'Education nationale. Chacun d'entre nous sait probablement que, le sport est, en France, un des manques les plus grands dans l'Education nationale. Ce manque s'explique. Il s'explique par un certain nombre d'impératifs matériels. Vous vous souviendrez que nous avons même discuté de cela ensemble lorsque j'étais ministre de l'Education nationale. J'ai poussé un certain nombre d'expériences, comme à Epinal, de type anglo-saxon ou de type allemand qui consistait à imaginer, proposer que dans une journée scolaire, une partie de la journée, l'après-midi par exemple ou une partie de l'après-midi, soit réservée à des activités sportives ou artistiques. Et vous savez pourquoi ce type d'expériences ne s'est pas perpétué : c'est parce que cela coûte extrêmement cher. D'abord pour la première raison qu'il faut doubler la surface des classes et la surface des stades. Parce que, si vous avez évidemment, huit heures de cours dans la journée et si vous n'en avez plus que cinq, il faut augmenter la surface des équipements. Puis cela pose évidemment des problèmes d'organisation à l'intérieur des établissements. Cependant, je n'ai jamais perdu de vue l'idée que le sport était éducatif, que la pratique du sport était éducative. C'est pourquoi j'ai vu avec sympathie les enseignants qui étaient à la porte et qui considèrent que l'action que l'on conduit et qui vise à les priver d'un certain nombre d'heures d'encadrement des activités sportives dans les lycées, c'est probablement des économies mais je considère que ce sont des économies mal placées. Je ne pense pas que c'est là qu'on va trouver une meilleure gestion du système éducatif, et qu'au contraire, on devrait garantir ce type de moyens, et ouvrir la discussion avec les enseignants pour savoir comment on peut améliorer la présence du sport dans les établissements. Comment on peut renforcer les passerelles entre le monde scolaire et le monde associatif. Comment on doit améliorer la formation des STAPS. Comment on doit insérer le sport dans le socle des connaissances. Comment on doit permettre la création de sections sportives dans les établissements. Comment on peut améliorer sans que cela coûte trop cher le nombre d'heures d'activité sportive pour les enfants. Et je relierai toutes ces exigences à la proposition que j'ai faite depuis longtemps d'offrir ou de garantir à chaque jeune un service civique universel dans lequel il pourra valoriser des aptitudes qui seront les siennes au service de la société à laquelle il appartient et avec laquelle il va vivre. Je pense que si l'on se met dans cet état d'esprit d'un service civique universel et dans l'esprit de l'autre proposition que je fais qui est l'activité universelle pour tous ceux qui sont hélas ! sur le bord de la route, souvent relevant des minimas sociaux et de rien d'autre et qu'on leur propose à la fois d'améliorer leur fin de mois et leur inscription dans la société en trouvant une activité au service des autres dans le monde associatif ou dans le monde des collectivités locales, alors on voit que tout d'un coup, vous avez 300.000 jeunes disponibles ou capables

d'assumer un certain nombre d'activités d'encadrement, d'animation. Et vous avez peut-être 500.000 autres personnes qui sont capables aussi d'apporter leur pierre à l'édifice. Vous vous trouvez avec une capacité d'améliorer fortement, sans que ce soit une charge impossible à supporter, l'encadrement, l'animation, la faculté d'entraîner en particulier ces jeunes. Et je crois que le domaine du sport peut en bénéficier beaucoup.

Vous me permettrez, puisque j'en suis au sport comme vecteur éducatif, de dire un mot qui ne me regarde pas à propos d'un sujet que vous connaissez et que je ne connais pas bien, mais qui trouble beaucoup la société française. C'est celui du dopage dans le sport. Cela ne me regarde pas, parce qu'il y a des instances pour cela mais après tout, comme citoyens, nous avons une réflexion à conduire sur ce sujet. J'approuve évidemment tout ce qui est de l'ordre du contrôle et de la répression mais je voudrai simplement, en une phrase, dire qu'il y a quelque hypocrisie à tout mettre du côté du contrôle et pas grand-chose du côté de la prévention. Et notamment, dans un certain nombre d'épreuves sportives, à relever constamment le niveau de difficultés de ces épreuves et de s'étonner ensuite que les athlètes, pour atteindre ces niveaux de difficulté, d'épuisement physique, de succession d'épreuves, aient recours à des procédés regrettables. Il y a là, me semble-t-il, un cohérence qu'on devrait chercher et qu'il serait bon de trouver.

Je voudrai dire un mot, si vous le permettez, du financement. Alors il y a au premier rang François Rochebloine, le député de la Loire, qui m'envoie des messages subliminaux. Ses yeux brillent parce qu'il m'a écrit l'engagement que je devais prendre devant vous sur l'augmentation garantie sur cinq ans du budget du sport. Il m'a appelé trois fois dans la voiture en venant pour bien s'assurer que j'allais le dire. Je vais lui faire de la peine et je vais vous faire de la peine : je ne prendrai pas des engagements de cet ordre. J'ai décidé, en tout cas pour ma part, que dans une campagne électorale où il y a un déluge de promesses dont je vous dis à l'avance qu'elles ne seront pas respectées, il est irresponsable de visiter l'une après l'autre chacune des catégories sociales en signant des chèques dont tout le monde sait que ce sont des chèques en bois. Je pense qu'il est juste de réfléchir à l'amélioration du financement du sport. Je pense en particulier que c'est un devoir, et un devoir que je me fixe, de mener au niveau européen la bataille pour éviter la libéralisation du monde des jeux et des paris qui priverait le monde sportif d'une partie de son financement. Je pense qu'il y a là une digue de résistance à construire. Cela concerne beaucoup de secteurs dans la société française. Je pense qu'il est nécessaire d'être solidaire du monde du sport, de regarder comment on peut, à partir des jeux et des paris, améliorer le financement du sport. Mais, quant à moi, je me refuse à prendre des engagements dont je sais très bien qu'ils ne seront pas respectés. Et je préfère dire que nous ferons ce que nous pourrons. En liaison avec vous. En discutant avec vous. Mais pas en faisant des promesses qui ne peuvent être que fallacieuses et donc inciviques. Alors je sais que l'on vous a promis un pour cent, deux pour cent, trois pour cent du budget, vous avez raison parce que là, on doublerait le déficit de la France. Tout de même, cela ne le mérite pas. Vous ne me compterez pas dans cette liste. Je me fais une originalité et un devoir de ne pas succomber à ce genre de surenchères qui ne pourront évidemment amener que des déceptions.

Je voudrai finir en abordant dans mon dernier chapitre la dernière idée qui sera celle de la reconnaissance du bénévolat. Ce n'est pas uniquement dans le domaine du sport qu'il faut reconnaître le bénévolat et j'ai eu récemment l'occasion de le dire. Il me semble qu'il y a trois directions raisonnables. La première direction raisonnable, c'est d'améliorer les conditions matérielles d'exercice du bénévolat. Par exemple je pense à des dispositions de l'ordre du remboursement des frais engagés qui, me semble-t-il, pourraient être allégés ou pourraient être facilités et qui permettront à des personnes d'exercer un bénévolat sans porter trop atteinte à la situation matérielle qui est quelque fois difficile qui est la leur. En parlant de ces trois directions, j'ai oublié de le dire, il y a une chose : je n'ai pas évoqué le mot de statut du bénévole, parce que pour moi, statut et bénévolat sont deux choses contradictoires entre elles. Et il me semble qu'au contraire, la valeur du bénévolat, la puissance du bénévolat, c'est qu'il s'agit d'une démarche de gratuité. Non marchande, non statutaire, une démarche d'une femme, d'un homme qui choisissent au contraire d'offrir gratuitement ce qu'elle a ou ce qu'il a à ceux qui l'entourent et très souvent particulièrement aux associations et aux jeunes. Deuxième piste

après la facilitation des frais matériels, je pense que la prise en compte dans le domaine de la validation des acquis, de l'expérience que l'on a acquise, que l'on a accumulée, notamment dans l'animation d'un groupe d'hommes et de jeunes, doit être validée et présentable dans un curriculum-vitae. J'ai été de ceux comme ministre de l'Education, qui ont mis en place et rendu forte la validation des acquis. Je pense nécessaire de le continuer et de l'étendre dans le sens des bénévoles qui ont une expérience dans les associations et particulièrement les associations sportives. Dernier point : vous savez que je défends l'idée que nous allons avoir à assumer tous ensemble -citoyens- de manière sereine et calme, une grande réforme des retraites. Tout le monde sait que la réforme des retraites est devant nous comme une contrainte. Et tout le monde sait que ce sera, dans les prochaines années, un rendez-vous impossible à contourner pour la société française. Cette réforme des retraites, selon moi, doit déboucher sur une architecture nouvelle de la retraite qui permettra à chacun de prendre en compte les années de travail, la pénibilité des années de travail, pour avoir son compte de points comme on l'a dans les assurances privées, dans les retraites complémentaires et pouvoir ainsi prendre librement la décision de l'âge de son départ à la retraite. "Si la pension me convient, je peux partir à la retraite à partir de soixante ans. Si la pension est trop faible, je peux allonger ma durée de travail." J'ouvre une parenthèse, ou je mets une note en bas de page : à condition que les entreprises comprennent que quelqu'un qui a plus de cinquante ans n'est pas forcément à laisser sur le bord de la route. Notamment en raison du coût que représente son salaire plus les charges pour la société ou l'employeur dont il est salarié. On a cette grande réforme des retraites devant nous. Et cette réforme des retraites permettra, devra permettre à chacun de se constituer un certain nombre de droits. Il me semble que, parmi, ces droits, l'exercice d'un bénévolat dans une association devrait donner lieu à un certain nombre d'avantages-retraite lorsque le terme de sa vie professionnelle arrive. Il y a là une réflexion différente. La retraite ne serait plus seulement la prise en compte du travail salarié et des années qu'on a consacrées au travail salarié, mais elle pourrait être aussi, d'une certaine manière, et subsidiairement aussi, la prise en compte d'un certain nombre de services rendus à la société. Et les bénévoles rendent des services éminents. Il ne s'agira pas d'avantages considérables. Il ne s'agira pas de mille et de cent. Il s'agira d'une reconnaissance. Il s'agira de marquer que la société a vu et récompense autrement que par les médailles auxquelles vous êtes habitués, prend en compte et reconnaît l'engagement d'une femme ou d'un homme au service des autres dans la société que nous formons tous ensemble.

Voilà les chapitres que je voulais aborder pour répondre aux questions qui sont les vôtres. Reconnaissance du rôle du sport, des animateurs, des associations, des sportifs de haut niveau dans la société française. Facilitation ou effort pour faciliter leur engagement d'abord, leur réinsertion lorsqu'ils ont été sportifs de haut niveau. Effort en direction de la formation lorsqu'il s'agit de clubs. Effort en direction de l'inscription du sport dans l'Education nationale. Reconnaissance de son rôle éducatif. Et engagement par le service civique et l'activité universelle, l'engagement de la société pour aider le monde du sport à réaliser sa mission. Et puis, pour ce qui est des aspects financiers, je vous ai dit ce qui, à mes yeux paraissait civique. Mais la bonne volonté des gouvernants peut aussi entendre le moment venu la demande justifiée du Comité national olympique et sportif français.

Je vous remercie.